

phier cette importante cause, et les avocats du condamné, également collaborateurs de la *Minerve*, n'ont point eu la pudeur de rectifier le récit du correspondant ou de l'engager au silence. Ceci prouve donc, jusqu'à la dernière évidence, que *Jean Paul* et la *Minerve*, la *Minerve* et *Jean Paul* doivent être rangés sur la même ligne de délicatesse, qu'ainsi tout le monde doit être déchargé vis-à-vis d'eux des considérations qu'on se doit dans la société.

Nous devons revenir maintenant sur les détails que présenta le procès et nous y sommes d'autant plus conviés, que *Jean-Paul* ne s'étant pas fait scrupule de revenir sur la chose jugée en ne ménageant point le respect qu'on lui doit, un aussi habile général ne doit pas trouver mauvais que nous suivions sa tactique. Nous verrons au reste qui de lui ou de nous aura les rieurs de son côté ; nous sommes certains d'avance d'avoir l'assentiment de tous les hommes sensés.

L'Hon. D. B. VIGER présidoit la cour de sessions de quartier ; il étoit assisté de MM. Gagnon et Hall, magistrats. Nous sommes loin de chercher à porter atteinte au mérite personnel de l'hon. D. B. VIGER ; mais il nous semble essentiel d'examiner, un tant soit peu, la physiologie de son organisation, afin d'arriver à une conséquence sur les facultés morales qu'il déploya dans cette circonstance. Mr. VIGER est un homme qui aime sincèrement son pays, mais qui se laisse aller, bien davantage, à l'empire de la flatterie et aux exalaisons de l'amour propre. D'après son caractère, la patrie est tout ce qui se rapporte à lui, tout ce qui l'honore, tout ce qui le cajole, tout ce qu'il croit capable de jeter quelque relief sur sa vie. L'égoïsme est sa marotte, et ce sentiment a produit une telle élasticité dans son imagination, qu'il est parvenu à le convaincre que l'égoïsme est du patriotisme. Il y a des gens qui lui reprochent de ne mettre jamais ses actions en harmonie avec ses paroles : d'émettre sans-cesse la pensée des sacrifices que le sol natal impose, sans jamais en faire aucuns pour l'intérêt de ses concitoyens ; de prêcher le désintéressement aux autres, et de se faire généreusement payer les dérangemens que les affaires publiques lui causent ; enfin on va jusqu'à dire qu'avec une belle fortune, exempt de charges et d'en-